



CONTRAT D'ENGAGEMENT FROMAGES DE CHEVRE

Du jeudi 9 Octobre 2025 au 5 Mars 2026

L'adhérent :

Nom, prénom
Adresse :
.....
Tél :
Mél :

et **le producteur :**

FORT Fabrice
EARL des hirondelles
24700 – Le Pizou

Référent : Maria GAVILAN

mél : miralu@orange.fr ---- 06 78 04 20 69

En adhérant à l'AMAP de Boulazac , j'ai lu et accepté le règlement qui s'applique au présent contrat

Pavés 6,00€		Buches 6,00 €		Chabis 3,80 €		Lingots 5,50 €		Pizounais 2,60 €		Crottins 5 €50 les 3		Cabécous 2€75 les 4
Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	

YAOURTS et RIZ AU LAIT : 4€ les 4 ou 5€ les 5 (possibilité de panacher)

NATURE	CITRON	VANILLE	FRAMBOISE	MYRTILLE	RIZ AU LAIT	

Total livraison : Nombre de livraisons : Total contrat :

Reçuchèques deeuros etchèque deeuros le

Chèques à l'ordre de : **EARL des hirondelles**

ENCAISSEMENT DES CHEQUES	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
-----------------------------	---------	----------	----------	---------	---------	------

Le consommateur (trice) :

Le producteur :

signature

CALENDRIER DE DISTRIBUTION	09/10/25	06/11/25	04/12/25	08/01/26	05/02/26	05/03/26
----------------------------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

Fort Fabrice, producteur et transformateur de lait de chèvre sur la commune du Pizou exploite 32 hectares sur 3 communes (Le Pizou, Eygurande et Gardedeuil, Ménestérol).

Les surfaces sont cultivées en prairies temporaires (dactyle-trèfles blancs en grande majorité) et en céréales (maïs, avoine, méteil) pour nourrir le troupeau de chèvres.

La totalité de la production est transformée en fromages de différentes formes moulés à la louche (sauf les cabécous) et salés en blanc ou en cendré.

Les produits sont commercialisés sur les marchés locaux, en AMAP et à la ferme